



Hélène Becquet

L'emprisonnement de la famille royale au Temple

Article. Source : Hypothèses.

Becquet, Hélène, "L'emprisonnement de la famille royale au Temple", *Hypothèses* 1/2008 (11), p. 193-202

Le 13 août 1792, Louis XVI, son épouse Marie-Antoinette d'Autriche-Lorraine, sa sœur, Madame Élisabeth, sa fille, Marie-Thérèse-Charlotte, dite Madame Royale, son fils Louis-Charles, dauphin de France, sont conduits au Temple. Le « Temple » était un ensemble de bâtiments entouré d'une enceinte, propriété du grand prieur de l'ordre de Malte. Il était composé d'un palais datant du XVIIe siècle et d'un donjon du XIIIe siècle auquel était accolée une petite tour. C'est là, successivement dans la petite puis dans la grande tour, que la famille royale est emprisonnée pendant trois ans. Seule survivante, Marie-Thérèse de France en sort le 19 décembre 1795.

L'emprisonnement de la famille royale au Temple est un épisode bien connu du grand public, ne serait-ce qu'à cause de la fameuse « affaire Louis XVII », mais négligé par les universitaires. Pour ces derniers, seule la journée du 10 août, qui voit la chute de la monarchie, est digne d'étude et l'épisode du Temple est relégué au rayon des anecdotes et des pieux épisodes charriés, jusqu'à nos jours, par la mémoire royaliste. Le Temple est certes un lieu de mémoire royaliste, mais il n'est pas que cela. L'emprisonnement de la famille royale au Temple est avant tout un événement qui rompt avec l'ordre politique observé jusque-là. Le roi, personnage sacré et incarnation de l'État, est fait prisonnier par ses propres sujets. Ce cas de figure n'est pas sans précédent - la capture et la mort de Charles Ier Stuart sont rappelées à satiété par les contemporains. L'emprisonnement du roi et de sa famille n'en demeure pas moins un épisode crucial de la Révolution. Il entraîne l'anéantissement du pouvoir royal à la fois dans sa dimension politique et dans sa dimension sacrée, en ravalant les membres de la famille royale, ou du moins en s'efforçant de les ravalier, au niveau de tous les autres citoyens. En outre, la détention de toute la famille, en particulier de l'héritier du trône, permet aux républicains d'espérer que la royauté ne pourra se relever de cet épisode.

[Lire la suite \(CAIRN.info\)](#)